



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine pénitentiaire

Question écrite n° 45203

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme de la justice. Le personnel pénitentiaire se plaint du manque de psychiatres dans les prisons. Il souhaite donc connaître leur nombre exact et savoir ce que compte faire le Gouvernement afin de pallier cette insuffisance.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la prise en charge sanitaire des personnes détenues relève du ministère de la santé et des sports depuis 1994. Le nombre de psychiatres dans les établissements pénitentiaires s'élève à 163 équivalents temps plein. Ces personnels dépendent du ministère de la santé et des sports qui est par ailleurs confronté à des problèmes de démographie importants dans cette spécialité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45203

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2727

Réponse publiée le : 5 mai 2009, page 4368